

# COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ FUTSAL



Réunion restreinte du lundi 30 mars 2026

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1- Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2- Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3- Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche, 4- Protège-tibias

### La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

#### Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclubs le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

## INFORMATION IMPORTANTE

La finale de la coupe du Val de Marne Seniors Futsal se déroulera le **Jeudi 04 Juin 2026 à 20h00** au Gymnase Centre Du Bord de Marne 2 rue de la Prairie 94170 LE PERREUX SUR MARNE.

**Remerciements au club de B2M FUTSAL et à la municipalité pour le prêt du gymnase.**

## MATCHES REMIS

53498839 : SAINT MAURICE AJ 1 / BOISSY UJ 1 Futsal D1 du 14/03/2026 reporté au 04/04/2026

54778435 : FUTSAL CLUB CHOISY 1 / C'NOUES 2 Futsal D2.A du 14/03/2026 reporté au 04/04/2026

54778441 : MAISONS ALFORT FC 1 / VITRY CA 1 Futsal D2.B du 16/03/2026 reporté au 13/04/2026

54778546 : VENOM FUTSAL 1 / VITRY ASC 2 Futsal D2.B du 08/05/2026 reporté au 24/04/2026

## FUTSAL D1

### DESIGNATION DES ARBITRES

**RAPPEL = A partir des matchs retours, la CDA désignera 2 arbitres à la charge des deux clubs**

### 2<sup>ème</sup> RAPPEL

**53498846 - VSG FUTSAL 2 / KB FUTSAL 2 Futsal D1 du 20/03/2026 reporté à date ultérieure (DU)**

Courriel tardif du Club de VSG FUTSAL 18/03/2026 informant de l'impossibilité de recevoir l'équipe visiteuse le vendredi 20/03/2026. Dans l'attente de la reprogrammation de la rencontre, **la commission :**

***RAPPEL la commission : vous demande pour la deuxième fois de fournir le justificatif du propriétaire de l'indisponibilité de l'installation le 20/03/2026, sous peine de match perdu pour raison administrative.***

***-vous rappelle que le club recevant doit impérativement vérifier, au plus tard 72 h avant la rencontre, la disponibilité de son installation et fournir si nécessaire le justificatif d'indisponibilité pour éviter le déplacement des équipes et de l'arbitre et ce sous peine de match perdu pour raison administrative.***

## FUTSAL D2

### **54778441 : MAISONS ALFORT FC 1 / VITRY CA 1 Futsal D2-B du 16/03/2026 reporté au 13/04/2026**

Accord des deux clubs (via footclub) du 24/03/2026 (l'erreur de date, créneau le lundi et pas le samedi, propose la date du 13/04/2026 car le 06/04/2026 est férié).

*La commission constate l'erreur administrative et reporte la rencontre au 13/04/2026 20h30.*

## COUPE VAL DE MARNE FUTSAL

### Les rencontres des :

**¼ de finales se dérouleront sur le gymnase du 1er nommé au cours de la semaine du 30/03 au 05/04/2026**

**½ de finales se dérouleront sur le gymnase du 1er nommé au cours de la semaine du 20/04 au 26/04/2026**

**2 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre à la charge des 2 clubs, paiement le jour du match**

#### **Tirage au sort 1/4 Finales :**

55567650 : CHAMPIGNY CF 2 / RUNGIS US 1

Coupe Val de Marne Senior Futsal du [04/04/2026](#)

55567651 : B2M FUTSAL 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 1

Coupe Val de Marne Senior Futsal du [04/04/2026](#)

55567652 : VSG FUTSAL 1 / GENTILLY AC 1

Coupe Val de Marne Senior Futsal du [30/03/2026](#)

55567653 : VENOM FUTSAL 1 / VITRY ASC 3

Coupe Val de Marne Senior Futsal du [03/04/2026](#)

#### **Tirage au sort 1/2 Finales :**

Match N°1 du 25/04/2026

Vainqueur Match N° 3 VSG FUTSAL 1 - GENTILLY AC 1 / Vainqueur Match N° 2 B2M FUTSAL 1 - CHEVILLY L. ELAN 1

Match N°2 du 25/04/2026

Vainqueur Match N° 4 VENOM FUTSAL 1 - VITRY ASC 3 / Vainqueur Match N°1 CHAMPIGNY CF 2 - RUNGIS US 1

### **55567653 : VENOM FUTSAL 1 / VITRY ASC 3 C VdM Futsal du 04/04/2026**

Courriel en date du 11/03/2026 du club de VENOM FUTSAL informant de l'erreur de date créneau le vendredi et pas le samedi.

*La commission constate l'erreur administrative et avance la rencontre au 03/04/2026 à 21h.*

Prévenir l'équipe adverse.

### **55567652 : VSG FUTSAL 1 / GENTILLY AC 1 C VdM Futsal du 04/04/2026 reporté au 30/03/2026**

Courriel en date du 26/03/2026 du club de VSG FUTSAL informant de deux rencontres le même jour Coupe de Paris Futsal et Coupe du Val de Marne propose la date du 30/03/2026 avec accord de l'équipe adverse.

*La commission avance la rencontre au 30/03/2026. Match joué.*

## FMI ou Feuilles de match manquantes

**Après 2 appels de feuille de match – Match perdu par pénalité au club recevant (Article 44.2 DU RSG 94)**

#### **Appel de Feuille de Match**

**(Rappel RSG 94) 44.2** – Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

#### **1<sup>er</sup> Appel de Feuille de Match**